



« Où est la mer au gouvernement ? »

Les différentes Fédérations de la plaisance et des pêches de loisir en mer sont réunies en Assises, pendant deux jours, à La Baule.

Trois questions à...

Jean Kiffer,
président
de la Fédération
nationale
de la plaisance
et des pêches
en mer.



Ouest-France



Archives Ouest-France

La plaisance et les pêches de loisir en mer représentent 10 milliards d'euros de poids économique et 100 000 emplois directs.

Le ministère de la Mer et de la Pêche a disparu avec le nouveau gouvernement, comment gérez-vous cette situation ?

On bricole avec les différents ministères, chacun considérant qu'il a la prérogative. Mais on a bien du mal à travailler et à évoluer dans un tel contexte. On a reposé cette question au gouvernement : Mais elle est où la mer ? Et suivant les personnes qu'on a en face, les réponses sont différentes. C'est compliqué, sachant que le Conseil supérieur national de la plaisance et des sports nautiques, qui assurait cette coordination, avait déjà, lui aussi, disparu.

Concernant la plaisance, quelle est la prochaine grande action qui va être entreprise ?

On travaille à la création d'un observatoire de l'accidentologie. Aujourd'hui, aucune entité n'a cette capacité. Il nous est donc impossible

d'avoir des chiffres globaux. Après dix ans de baisse, le secteur reprend de la vigueur, il nous faut accentuer l'aspect sécuritaire, car depuis trop longtemps, chacun navigue comme il veut.

Les zones de pêches à pied sont régulièrement fermées pour cause de pollution, que peut-on faire ?

Il faut savoir que 80 % des pollutions marines sont d'origines terrestres. Le problème, c'est que la relation terre-mer, en France, ne se fait pas. Les stations d'épuration littorales jouent un rôle très important. Elles doivent être mises aux normes et répondre aux capacités. Ça évolue, mais ce n'est pas encore suffisant.

Recueilli par
Guillaume SAUZER.